

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET
DE LA PECHE MARITIME

DRA :
DPA/CT :
ORMVA/CMV/CDA :

FICHE DESCRIPTIVE DU PROJET
COMPLEXE INTEGRANT UNE UNITE DE TRITURATION DES OLIVES ET
UNE UNITE DE MISE EN BOUTEILLE DE L'HUILE D'OLIVES

1./ Identification du postulant:

* Nom et prénom :
* Raison sociale :
* Activité :
* Adresse personnelle :
.....

2./ Lieu d'implantation du projet :

3./ Caractéristiques du projet :

3.1 Génie civil

▪ Aire de réception :

Longueur: m, Largeur:..... m, Superficie:..... m²

▪ Aire de traitement :

Longueur: m, Largeur:..... m, Superficie:..... m²

▪ Aire d'emballage et de conditionnement:

Longueur: m, Largeur:..... m, Superficie:..... m²

3.2. Equipement de trituration

a./ Transporteur élévateur à tapis pour la séparation des feuilles et brindilles :

* Marque :
* Capacité :

b./ Laveuse pour le lavage des olives et séparation des impuretés :

* Marque :
* Capacité (T/H) :

c./ Elévateur doseur équipé d'une trémie de réception et d'une vis transporteuse, pour l'alimentation du broyeur :

* Marque :
* Capacité (T/H):

d./ Broyeur des olives :

	Marque	Capacité en T/H
▪ . marteaux
▪ . cylindre
▪ . disque
▪ . autres

e./ Malaxeur - extracteur

- Système de centrifugation ou hélice sans fin :
 - * Marque : Série :
 - * Capacité (T/H):
- Percolation :
 - * Marque : Série :
 - * Capacité (T/H) :

f./ Matériel de séparation - Centrifugeuse :

- * Nombre :
- * Marque : Série :
- * Capacité (T/H): Série :

g./ Matériel de stockage des huiles :

- Cuves vitrifiées:
 - . nombre :
 - . capacité/cuve : Litres
- Citernes en inox ou en matériaux alimentaires:
 - . nombre :
 - . capacité/citerne : Litres

3.3. Unité de mise en bouteille

- Machine de remplissage et de bouchage
 - * Marque :
 - * Capacité (bouteilles/H): Série :
- Boucheuse
 - * Marque :
 - * Type :
 - Automatique :
 - Semi-automatique :
- Machine d'étiquetage :
- * Marque :

Fait à....., le
Signature du postulant

NB :

- Les conduites ne doivent pas être ouverte à l'air libre et les conduites qui transportent les eaux et les huiles doivent être en matériaux alimentaire ;
- Les cuves souterraines et les décanteurs construits en maçonnerie, ou en ciment devront être revêtues à l'intérieur en carreaux vitrifiés .
- La capacité de trituration de l'unité correspond à la capacité du maillon le plus faible de la chaîne